



Section FRANCE

BULLETIN ARASITA FRANCE

N° 44 - février 2023

Cher(e)s ami(e)s,

1 - le mot de la Présidente

Nous espérons que vous vous portez bien et que vous avez terminé agréablement l'année 2022. Pour cette année 2023 déjà entamée, je vous transmets en mon nom et en celui des membres du Conseil d'Administration des vœux chaleureux de santé, bonheur, succès, et multiples satisfactions dans tous les domaines.

Un grand merci à ceux qui nous envoient des vœux, et des témoignages de leur satisfaction pour notre action

2 - Composition du Conseil d'administration

Depuis 2019, le Conseil d'Administration de la section France a eu la tristesse de perdre malheureusement 2 membres éminents : Bernard Ruty et Jean-Paul Defrasne.

D'autres part, nous sommes sans nouvelles depuis de longs mois de Michael Thwaites et nos essais multiples pour le joindre n'ont malheureusement donné aucun résultat, ce qui suscite pour nous de grandes inquiétudes. S'il se trouve parmi vous un ami proche de Michael ayant des informations le concernant, nous le remercions de nous en faire part (andree.haubert@free.fr tel 0685662174). Il occupait au sein du Conseil le poste de Vice-Président et Daniel Haumont a accepté d'assurer temporairement l'intérim de ce poste.

Pour compléter notre effectif nous lançons donc un appel à candidatures pour les postes de membre administrateur, et, pourquoi pas ! pour celui de Président/Présidente qui n'a pas attiré de candidature au sein du Conseil !

3 - Activités 2022 Réunions de sections et hommage à Monsieur Lalanne

Nous avons été particulièrement heureux que l'amélioration de la situation sanitaire dès l'automne 2021 nous permette de reprendre à partir de 2022 le rythme annuel de nos réunions.

Nous avons donc tenu en 2022 2 réunions qui ont connu l'une et l'autre un grand succès

- Le 25 juin 2022 la réunion Arasita Sud Est tenue à Port la Galère, dédiée à la mémoire de Monsieur Lalanne avec la présence de 3 membres de sa famille d'Australie. Cette réunion a fait l'objet du bulletin Arasita France N°43 publié en septembre 2022.
- Le 19 novembre 2022 la réunion Ile de France organisée dans un nouveau site, la Brasserie Mollard. Son compte rendu figure en annexe 2 avec une sélection de photos pour l'illustrer.

4 - Réunions de sections 2023

Deux réunions sont prévues, sous réserve que la situation sanitaire reste stable, ce que nous espérons.

- Réunion Sud Est

La date en est déjà fixée par Patrick Scetbon, en accord avec Jean Paul Schittelhelm. Elle se tiendra le samedi 3 juin 2023 dans le site habituel de Port la Galère à Théoule sur mer. Les invitations correspondantes seront adressées par Patrick Scetbon aux participants habituels. Ceux qui souhaiteraient se joindre à cette réunion sont invités à prendre contact avec lui. (scetbon.patrick@wanadoo.fr tel 04 93 36 82 87)

- Réunion Ile de France

Cette réunion est prévue à l'automne, probablement dans le nouveau site de la Brasserie Mollard adopté cette année et qui a donné satisfaction. Les modalités en seront arrêtées avec Daniel Haumont pour lancer les invitations par mail général d'information.

Nota bene

Il est prévu que les invitations à nos réunions soient désormais publiées sur Wikisita, ce qui devrait permettre aux membres Sita hors France d'en prendre connaissance et de s'inscrire à ces festivités s'ils le souhaitent, comme le font nos amis de Genève.

5 - Cotisations Arasita France

La mesure d'année blanche pour les cotisations est à nouveau reconduite pour 2023.

6 - Déménagement de la Sita Neuilly

La nouvelle est tombée il y a peu : la Sita quitte définitivement les locaux de Neuilly, pour être transférée dans de nouveaux locaux 3, rue de la Fédération, Paris 15ème. Le déménagement devrait intervenir courant mars.

C'est encore un pan de notre histoire commune qui se tourne.

Ce changement à peu d'incidence pour notre Association. Puisque, depuis longtemps, nos liens avec la Sita Neuilly étaient rompus, n'y disposant plus de bureau, et ne faisant plus appel aux services de l'imprimerie, d'ailleurs supprimée, et du courrier.

Nous devons simplement déclarer à la Préfecture un changement de Siège Social, à définir.

7- Envoi du courrier : rappel des consignes très importantes

Nous vous rappelons que tout le courrier indistinctement doit être envoyé à Jacques Levasseur, trésorier Arasita, à son adresse. Il en fait le tri selon l'objet :

Monsieur Jacques Levasseur : 45, Rue des Moines Saint Martin, 94360 Bry-sur-Marne

La seule exception à cette règle concerne le courrier qui me serait adressé nominativement, envoyé à mon adresse, 15, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris.

8- Modalités de paiement des participations

Les paiements peuvent être effectués soit par virement bancaire sur le compte de l'Association à la banque CIC Lafayette (mode à privilégier) soit par chèque bancaire envoyé au trésorier à son adresse ci-dessus.

Pour la formule plus simple du virement, nous vous demandons de préciser en même temps la date du virement par courriel adressé à arasita.france@orange.fr avec copie au trésorier levasseur.jack@gmail.com

A cet effet nous reproduisons ci-après le RIB de l'Arasita :

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30066	10201	20153801	74	EUR	CIC PARIS LA FAYETTE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 3006 6102 0100 0201 5380 174

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

9 - Rapport moral et financier exercice 2022

Vous trouverez en annexe I le rapport moral et financier de l'exercice 2022.

10 - Annuaire ARASITA

Nous allons mettre à jour l'annuaire des membres de la Section France Arasita. Il vous sera adressé ultérieurement par envoi séparé.

Avec l'espoir de vous retrouver nombreux encore cette année lors de nos festivités, nous vous adressons toutes nos amitiés.

Andrée HAUBERT

ANNEXE I
RAPPORT MORAL ET FINANCIER EXERCICE 2022

I / RAPPORT MORAL

A) Composition du Conseil d'Administration et fonctionnement

Cf pour la composition du Conseil le point 2 du présent bulletin.

De façon générale le fonctionnement s'effectue par échange de courriels. Une réunion restreinte a été tenue le 19 novembre 2022 avant la festivité Ile de France.

B) Activités

Les activités du Conseil en 2021 ont comporté :

- L'organisation de 2 festivités
- L'édition des bulletins N° 42 de février 2022 et 43 de septembre 2022
- L'envoi de mails généraux d'informations,

II / RAPPORT FINANCIER

ARASITA France	
Comptes de l'exercice 2022	
Produits	3250,08
Contribution aux repas	3240,00
Intérêts perçus	10,08
Charges	3522,50
Coût des repas	3362,00
Frais de banque	55,00
Frais généraux	105,50
Résultat de l'exercice	-272,42
Trésorerie de début d'exercice	8808,35
Trésorerie de fin d'exercice	8535,93
Compte courant	7792,73
Livret A	743,20

Remarque importante :

Dans le tableau ci-dessus, la trésorerie Arasita de début et de fin d'exercice est artificiellement gonflée puisqu'elle inclut une somme détenue pour le compte de tiers, soit 5912,49 euros pour Arasita Afrique.

De ce fait, la trésorerie propre Arasita France est la suivante :

- Trésorerie de début d'exercice : 2895,86 euros
- Trésorerie de fin d'exercice : 2623,44 euros

ANNEXE 2

REUNION ILE DE FRANCE DU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Après 3 ans d'interruption pour cause de pandémie depuis la réunion du 16 novembre 2019, nous avons eu le grand plaisir de pouvoir organiser à nouveau une réunion Ile de France.

Daniel Haumont et moi étions d'accord pour trouver un nouveau site plus central et accessible que l'hôtel Novotel de la porte d'Asnières. Sur la foi de recommandations très positives d'utilisateurs réguliers, notre choix s'est porté sur la célèbre Brasserie Mollard, une des plus anciennes brasseries parisiennes (1867). Rénovée, elle a fait l'objet en 1987 d'un classement à l'Inventaire Complémentaire des Monuments Historiques, en raison notamment de ses splendides décors Art Nouveau.

Pour notre grande satisfaction, cette réunion, organisée dans un salon privatif, comportant un apéritif debout suivi d'un repas, a réuni le nombre inespéré de 31 convives (contre 23 en 2019).

Elle a été précédée d'une réunion des membres présents du Conseil d'Administration.

En introduction au repas, après l'apéritif, j'ai transmis les vœux de René Azoulai et ses regrets de ne pas pouvoir être présent pour raisons familiales, avant d'évoquer avec émotion le souvenir d'amis malheureusement disparus, ou absents pour motifs de santé. Solly Dwek, de son côté, a ensuite donné quelques informations sur la réunion que Jean-Michel Kaliszewski et lui envisagent d'organiser courant mai à Genève, peut-être sur 48 heures.

Tout s'est parfaitement déroulé dans le plaisir des retrouvailles. L'organisation, le nouveau site, le service de l'apéritif et le repas ont été appréciés. Et nous avons reçu ensuite de nombreux témoignages de satisfaction, tant à la fin de la réunion que dans les jours qui ont suivi. Nous en avons été très heureux.

Donc nous devrions, à priori, retenir le même site pour la prochaine réunion Ile de France de 2023.

Vous trouverez, jointe à ce compte rendu, une sélection de photos illustrant la réunion pour l'apéritif et le repas.

NB Jean-Michel Kaliszewski a posté sur Wikisita, dans la section photos, sous-section Arasita France toutes les photos qu'il a prises.

Participaient à cette réunion ;

Hans Anderegg, Catherine Anderegg, Dany Chéron, Jean Denis, Chris Defrasne, Jack de Witte, Solly Dwek, Paul Donnelly, Pierre Flahaut, Thérèse Flahaut, Pierre Gaubert, Ghislaine Gaubert, Jean Pierre Gaudard, Andrée Haubert, Daniel Haumont, Monique Haumont, Jean-Michel Kaliszewski, Antoinette Kaliszewski, Jacques Levasseur, Patrice Marois, Françoise Monnot, Jean Pierre Moreau, Helen Paviot, Jean Pinhas, Gilles Renier, Sally Renier, Raoul Salama, Patrick Servant, Kathy Servant, Giovanni Strigari, Sylvia Strigari.



